

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

**Séance du 29 juin 2021**

L'an deux mille-vingt-un, le 29 juin à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 23 juin 2021.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 35**

**Nombre de pouvoirs : 5**

**Nombre de votants : 40**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, arrivée au point n°5, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, arrivée au point n°5, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.VANECLOO Serge, Mme VILLE Augustine, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

***Absents excusés :***

M. BAUDRY José, procuration à M.DUYCK  
Mme DERONNE Véronique, procuration à M.MAHIEU  
Mme GRAMMONT Agnès,  
Mme HOUSSIN Marie, procuration à M.FICHEUX  
M.PARENT Michael, procuration à M.HURLUS  
M.RAVET Pierre-Luc,  
M.THOREZ Jean-Claude, procuration à Mme HERDIN

***Secrétaire de séance :*** M.DUYCK Joël

## Délibération n°2021D131 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Budget Général, décision modificative n°1.

*Le Vice-Président expose :*

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes,

- Considérant que l'inscription à l'article 775 a été inscrite à tort car il s'agit d'une ouverture automatique des crédits lors de la cession, il convient de procéder à la modification du budget,
- Considérant que dans le cadre du nouveau protocole relatif au temps de travail, un outil de gestion du temps sera déployé, et que dans le cadre de la dématérialisation des flux marché public il convient de changer de logiciel RH/Finances,

Il est proposé de :

### EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

RETIRER des crédits en section de fonctionnement sur le Budget Général :

- Recettes, article 775, code fonction 020 (produits des cessions d'immobilisations) : 313 415.19 €

RETIRER des crédits en section de fonctionnement sur le Budget Général :

- Dépenses à l'article 60623, code fonction 020 (Alimentation) : 15 000.00 €
- Dépenses à l'article 60631, code fonction 020 (Produits et matériels d'entretien) : 20 000.00 €
- Dépenses à l'article 615231, code fonction 020 (Entretien et réparation de voirie) : 30 000.00 €
- Dépenses à l'article 6226, code fonction 020 (Honoraires) : 20 000.00 €
- Dépenses à l'article 6231, code fonction 020 (Annonces et insertions) : 5 000.00 €
- Dépenses à l'article 6718, code fonction 020 (Autres charges except sur op. de gestion) : 95 000.00 €
- Dépenses à l'article 6218, code fonction 020 (Autre personnel extérieur) : 30 000.00 €
- Dépenses à l'article 64111, code fonction 020 (Rémunération principal) : 40 915.19 €

AJOUTER des crédits en section de fonctionnement sur le Budget Général :

- Recette à l'article 6419, code fonction 020 (Remboursement du personnel) : 37 500.00 €
- Recettes à l'article 70328, code fonction 020 (Autres droits de location) : 20 000.00 €

| FONCTIONNEMENT  | Dépenses    | Recettes     |
|---|-------------|--------------|
| 775 (produits des cessions d'immobilisations)<br>chap. 77 |             | - 313 415.19 |
| 60623 (Alimentation) chap. 11                             | - 15 000.00 |              |

| FONCTIONNEMENT   | Dépenses    | Recettes     |
|--|-------------|--------------|
| 775 (produits des cessions d'immobilisations) chap. 77   |             | - 313 415.19 |
| 60623 (Alimentation) chap. 11                            | - 15 000.00 |              |
| 60631 (Produits et matériels d'entretien) chap. 11       | - 20 000.00 |              |
| 615231 (Entretien et réparation de voirie) chap. 11      | - 30 000.00 |              |
| 6226 (Honoraires) chap. 11                               | - 20 000.00 |              |
| 6231 (Annonces et insertions) chap. 11                   | - 5 000.00  |              |
| 6718 (Autres charges except sur op. de gestion) chap. 67 | - 95 000.00 |              |
| 6218 (Autre personnel extérieur) chap. 12                | - 30 000.00 |              |
| 64111 (Rémunération principal) chap. 12                  | - 40 915.19 |              |
| 6419 (Remboursement du personnel) chap. 13               |             | + 37 500.00  |
| 70328 (Autres droits de location) chap. 70               |             | + 20 000.00  |

#### EN SECTION D'INVESTISSEMENT

RETIRER des crédits en section d'investissement sur le budget Général :

- Dépenses, article 2318, code fonction 020 (autres immobilisations en cours) : 32 000.00 €

AJOUTER des crédits en section d'investissement sur le budget Général :

- Dépenses à l'article 2051, code fonction 020 (concessions et droits similaires) : 32 000.00 €

| FONCTIONNEMENT                                    | Dépenses    | Recettes |
|---|-------------|----------|
| 2318 (autres immobilisations en cours), chap. 21  | - 32 000.00 |          |
| 2051 (concessions et droits similaires), chap. 20 | + 32 000.00 |          |

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (40 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Jacques HURLUS**

